

Demande de déclarations d'intérêt – Administrateur délégué

L'Institut des CBV élira ses administrateurs qui siégeront au conseil d'administration lors de l'assemblée annuelle des membres, qui aura lieu le 25 juin 2024. Le comité de gouvernance et de mise en candidature du conseil d'administration est responsable de la mise en candidature de CBV appropriés pour l'élection au conseil d'administration, en plus des membres élus au titre d'une région. Cette année, le comité de gouvernance et de mise en candidature propose au moins un siège d'administrateur délégué. Les administrateurs délégués servent pour un mandat de trois ans.

Si vous souhaitez explorer une occasion de leadership au sein du conseil d'administration par l'entremise de la mise en candidature d'un administrateur délégué par le comité de gouvernance et de mise en candidature, veuillez consulter le profil du poste d'administrateur délégué du conseil d'administration ci-joint, qui fournit des renseignements détaillés sur le rôle d'administrateur, la structure actuelle du conseil d'administration et des comités et conseils consultatifs, les engagements en matière de temps et les compétences souhaitables au sein du conseil d'administration.

Pour les mises en candidature d'administrateurs délégués pour 2024 à 2027, le comité de gouvernance et de mise en candidature a accordé la priorité aux attributs suivants afin de renforcer le conseil d'administration conformément aux besoins de l'Institut des CBV :

- Personnes ayant une expérience diversifiée
- Personnes travaillant en dehors du domaine de la pratique publique (p. ex., sociétés, organismes à but non lucratif, institutions financières, universités)
- Personnes ayant une expérience antérieure en matière de gouvernance (conseil d'administration ou comité), y compris les comités de l'Institut des CBV
- Personnes qui sont des leaders dans leur pratique ou dans leur lieu de travail
- Les personnes qui ont une vision d'ensemble ou des penseurs visionnaires
- Les personnes qui peuvent contribuer à accroître la diversité de genre et de race au sein du conseil d'administration
- Personnes ayant des compétences/attributs et de l'expérience dans les domaines suivants :
 - Défense des droits
 - Gestion des changements
 - Partenariats et alliances entre entreprises
 - Innovation
 - Gestion des risques

Pour que votre mise en candidature soit prise en considération par le comité de gouvernance et de mise en candidature, veuillez déclarer votre intérêt en suivant le processus de candidature décrit dans le profil du poste d'administrateur délégué du conseil d'administration au plus tard le **31 mars 2024**.

Le comité de gouvernance et de mise en candidature déterminera les candidats dont les qualifications et l'expérience correspondent aux besoins actuels de l'Institut des CBV. Les candidats retenus seront invités à remplir un formulaire de matrice d'auto-évaluation et à passer une entrevue avant la sélection finale. La soumission d'une déclaration d'intérêt ne garantit pas que le candidat sera sélectionné pour une entrevue ou une mise en candidature par le comité de gouvernance et de mise en candidature pour l'année en cours. Toutefois, votre déclaration d'intérêt pourrait être conservée pour être prise en considération à l'avenir.

Nous vous remercions de considérer cette occasion de nous aider à définir l'avenir de notre profession!

